

INVITATION PRESSE

Paris, le 20 juin 2022

Attention : adresse modifiée

Un an après la création du Service de lutte contre la fraude à enjeux : premier bilan et résultats 2021

Nicolas Grivel, directeur général de la Cnaf, Agnès Basso-Fattori, directrice générale adjointe déléguée au réseau, et Thomas Desmoulins, directeur du département maitrise des risques et lutte contre la fraude,

vous convient à la présentation des premiers résultats de la politique de prévention et lutte contre la fraude :

le mardi 21 juin à 14h30 à la Cnaf,

19 rue du Pot de Fer 5eme arrondissement, Paris Métro : place Monge, ligne 7 Plan d'accès en pièce jointe

Pour mémoire, en mai 2021, un nouveau Service national de lutte contre la fraude à enjeux (Snlfe) à été créé afin de mieux protéger notre système de sécurité sociale.

En effet, la fraude n'est pas qu'individuelle, elle peut être collective, structurée et à grande échelle, c'est pour cela que la Caf a créé il y a un an ce nouveau service pour lutter contre la fraude organisée et de grande ampleur, pour lutter contre le pillage de notre système de protection sociale et le protéger. Ce nouveau service a été mis en place dans 5 Caf pilotes, dont la Caf du Var.

L'objectif est de mieux détecter, traquer et sanctionner la fraude collective à enjeux qui détricote notre cohésion sociale. Pour cela, des équipes spécialisées ont été recrutées pour lutter contre ce nouveau type de fraude plus sophistiquée : fausses entreprises, fausses activités, fraudes aux logements et marchands de sommeil avec ramifications, voire exploitation humaine.

Quelles sont les premières pistes et actions après la mise en place du Service national de lutte contre la fraude à enjeux ? Combien de contrôles ont été réalisés l'an dernier ? Comment le niveau de fraude a-t-il évolué ? Quels sont les conseils à donner aux usagers dans les démarches avec leur Caf ?

Merci d'indiquer votre présence auprès du service de presse

CNAF

A la tête de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF), avec les 101 caisses d'allocations familiales, gère le versement des prestations familiales et sociales à 13,6 millions d'allocataires, soit 32,9 millions de personnes couvertes dont 13,8 millions d'enfants. Elles accompagnent les familles dans leur vie quotidienne et développent la solidarité envers les plus vulnérables. Suivez notre actualité sur 💆 @cnaf_actus

CONTACT PRESSE: Virginie Rault 07 78 95 49 90 presse@cnaf.fr

